

ENQUÊTE PUBLIQUE DU VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022 – BO 35 2022

COMMUNE DE CRANS-MONTANA

Autorisation d'exploiter - Extension

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2014 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, l'Association des Communes de Crans-Montana (ACCM) porte à la connaissance du public que Mme Caroline Ogi, à Crans-Montana, lui a adressé une requête tendant à obtenir une extension de son autorisation d'exploiter.

Enseigne	:	Casy
Locaux et emplacements actuels	:	Rue Louis Antille 11, 3963 Crans-Montana ; parc. 509 ppe 12670
Locaux et emplacements demandés	:	Rue Louis Antille 11, 3963 Crans-Montana ; parc. 509 ppe 12670 et 12671 et parcelle 2190 dans le prolongement de la parcelle 509
Début de l'activité dans l'extension	:	Dès autorisation communale

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à l'Association des Communes de Crans-Montana (ACCM), Service du commerce et des patentes, Rte de la Moubra 66, 3963 Crans-Montana, dans les 30 jours suivant la présente publication.

3963 Crans-Montana, le 02.09.2022

Le Service des Patentes